

|                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       |                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/>  COQUART.EU<br><input checked="" type="checkbox"/>  DRILLING-FRANCE | <b>FLASH INFO SSE N°10</b><br><b>SÉCURITÉ</b><br><b>ENVIRONNEMENT</b> | <b>Rédacteur : Amélie LESIEUX</b>     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       | <b>Approbateur : François COQUART</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       | <b>Vérificateur : Karine DORE</b>     |

## SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTES FUITES ET VOLS SUR CHANTIERS.

### I. LES FUITES

#### a. LES DIFFÉRENTES FUITES EXISTANTES

Lors de votre intervention sur chantier ou à l'atelier, plusieurs substances telles que l'eau, l'huile, le gaz, le carburant, la graisse, le liquide d'entretien, la bentonite, le polymère, la boue, etc. sont utilisées, manipulées ou générées.

**Sans précaution ces fluides ont un risque de pollution de l'environnement et un risque pour la santé d'autrui**

#### b. LES DIFFÉRENTES CAUSES DE DÉVERSEMENTS

##### MANIPULATION

##### TRANSPORT

##### NETTOYAGE

##### FUITE

##### ACCROCHAGES, ...

#### c. LES RISQUES

##### ENVIRONNEMENTAL

Lorsqu'une substance liquide a un contact direct avec le sol elle s'infiltre automatiquement et peut polluer les eaux souterraines.

##### À noter :

*Le code l'environnement stipule que « le fait de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux superficielles [...], directement ou indirectement, une ou des substances quelconques dont l'action ou les réactions entraînent, même provisoirement, des effets nuisibles sur la santé ou des dommages à la flore ou à la faune [...] est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende »*



##### HUMAIN

Des substances comme l'huile par exemple peuvent, au contact de la peau, être agressives. D'autres peuvent provoquer des allergies, des irritations, des intoxications, etc.

**Agissons ensemble pour préserver la planète !**

#### d. LES BONS GESTES À AVOIR

| POUR L'ENVIRONNEMENT                                                                                                                                                                                      | POUR LA SANTÉ                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Optimiser l'organisation de son chantier ;<br>Être équipé de matériel en bon état avec suivi et VGP à jour ;<br>Utiliser des produits moins nocifs pour l'environnement et opter pour le biodégradables ; | Portez les EPI : gants, lunettes, vêtements, bouchons d'oreilles, chaussures de sécurités, masques, etc. ;<br>Utilisez le kit antipollution ou feuilles absorbantes en cas de déversement ; |

|                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       |                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/>  COQUART.EU<br><input checked="" type="checkbox"/>  DRILLING-FRANCE | <b>FLASH INFO SSE N°10</b><br><b>SÉCURITÉ</b><br><b>ENVIRONNEMENT</b> | <b>Rédacteur : Amélie LESIEUX</b>     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       | <b>Approbateur : François COQUART</b> |
|                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                       | <b>Vérificateur : Karine DORE</b>     |

*Intégrer les 3R de l'écologie : **Réduire, Réutiliser, Recycler**, pour une consommation plus responsable.*

*Utilisez un bon étiquetage des bidons pour signaler les produits dangereux ;  
Consultez régulièrement les FDS ;  
Optimisez les équipements de pompage mis à disposition ;  
Ne fumez pas en manipulant des produits ;  
Lavez-vous régulièrement les mains.*

## II. LES VOLS

Les vols sont de plus en plus fréquents. C'est pourquoi, avant de partir le soir, utilisez l'anti-démarrage ou le blocage des roues et fermez correctement à clef le véhicule.

Si vous deviez laisser vos engins, fourgons, camions, ou autres sur chantier, prévoyez de les garer dans un endroit certain (chez un agriculteur, un riverain, dans un hangar, etc.)

### a. LES RECOMMANDATIONS

#### 1. Ramassez et rangez avant de partir :

Une grande partie des vols sont réalisés la nuit ou le weekend. C'est pourquoi en fin de journée prenez le temps de ramasser tout ce qui traîne (outils et matériels électroportatifs)

#### 2. Ne laissez pas de stock sur le chantier :

Ne prévoyez pas de livraison le vendredi, à moins d'utiliser la matière première le jour même. De plus, apportez vos matériaux au fur et à mesure des besoins sur chantier.

#### 3. Délimitez correctement votre zone de chantier :

Utilisez des plots, des barrières, de la rubalise, des grilles, des signalisations, etc. pour délimiter clairement la zone de chantier.

#### 4. Choisissez des zones de stockages sécurisées :

De manière à sécuriser les outils et matériaux sensibles optez pour les containers, ils pourront être fermés à clé et/ou être munis d'un cadenas.

#### 5. Limitez les entrées :

Lors de la réalisation du chantier utilisez des grosses chaînes et cadenas pour bloquer les accès. En effet, une ou deux entrées est suffisante.



### b. LES TYPES DE VOL

**Un vol organisé** touche particulièrement les engins de chantier. En effet, c'est une bande organisée qui est capable de faire disparaître une grue en une nuit ou un camion en plein jour.

**Un vol spontané** touche les chantiers temporairement inoccupés, de jour comme de nuit.